



énergie . valorisations . avenir
PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION

RUN'EVA, PÔLE MULTIFILIÈRE
DE VALORISATION DES DÉCHETS
MÉNAGERS DES TERRITOIRES
OUEST ET SUD DE LA RÉUNION



Concertation préalable

du 21 octobre au 12 décembre 2019

BILAN DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Février 2020

ILEVA
RÉUNION



Concertation préalable

du 21 octobre au 12 décembre 2019

Bilan du Maître d'ouvrage





SOMMAIRE

INTRODUCTION

I / LE PROJET

II / LE CADRE DE LA CONCERTATION

III / LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

IV / VUE D'ENSEMBLE DE LA PARTICIPATION

V / ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

VI / LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

VII / LES ENGAGEMENTS D'ILEVA





INTRODUCTION

ILEVA a conduit une concertation préalable dédiée au projet RUN'EVA - pôle multifilière de valorisation des déchets ménagers des territoires ouest et sud de La Réunion - du 21 octobre au 12 décembre 2019. Ces 8 semaines d'information et d'échanges ont permis de présenter le projet et de recueillir les contributions du public, mais plus globalement, la concertation a ouvert un véritable espace d'échanges sur les enjeux d'une gestion plus responsable des déchets.

Cette concertation se révèle riche et porteuse de nombreux enseignements pour ILEVA. Riche par son ampleur, avec plus de 80 rencontres sur les 15 communes concernées et une équipe projet pleinement mobilisée sur le terrain, la concertation a également été riche en contributions avec plus de 600 avis, questions ou suggestions recueillis. Cette mobilisation importante du public traduit sans nul doute une prise de conscience de plus en plus forte de l'impact de notre production de déchets et de la nécessité de mettre en oeuvre de nouvelles solutions de gestion.

À l'issue de la concertation, vient désormais l'étape indispensable du bilan pour prendre de la hauteur sur ces 8 semaines de participation, analyser l'ensemble des contributions et en tirer les grands enseignements. Ce présent document vise ainsi à retracer l'ensemble du dispositif de concertation, à proposer une synthèse des contributions du public et à préciser les engagements décidés par ILEVA. Il constitue en cela une feuille de route pour les élus d'ILEVA dans la poursuite du projet.

Cet exercice de synthèse permet aussi de répondre aux préconisations des garants de la Commission nationale du débat public (CNDP), définies dans leur bilan de la concertation (disponible sur runeva.re et debatpublic.fr).



1. LE PROJET

Cette partie présente une version synthétique du projet soumis à concertation. Le dossier de concertation, toujours disponible en ligne sur runeva.re, décrit de façon exhaustive le projet, sa genèse, les différents scénarii étudiés, les mesures de suivi de l'installation, les modalités de financement,.... A noter également que les études de conception du projet sont également disponibles sur le site, dans la rubrique « Médiathèque ».

RUN'EVA est le projet de pôle multifilière de valorisation des déchets ménagers des territoires ouest et sud de La Réunion. Situé à Pierrefonds, à proximité de l'actuel centre d'enfouissement, ce pôle est prévu pour accueillir - dès la fin 2022 - 3 filières de valorisation des déchets ménagers :

- 🍃 **un centre de tri** des matières recyclables ;
- 🍃 **une unité de méthanisation** des biodéchets ;
- 🍃 **une unité de valorisation énergétique (UVE)** des combustibles solides de récupération (CSR), issus des déchets ménagers non recyclables.

RUN'EVA est un projet porté par ILEVA, le Syndicat Mixte de traitement des déchets ménagers des microrégions sud et ouest de La Réunion. Piloté par les élus des 3 EPCI - TCO, CASUD, CIVIS - et de la Région, ILEVA assure depuis 2014 la compétence « Traitement des déchets ménagers et assimilés » auprès de plus de 500 000 habitants. Pour en savoir plus sur les missions et compétences d'ILEVA : <http://www.ileva.re/>

LES ENJEUX DU PROJET

POURQUOI UN PÔLE MULTIFILIÈRE DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ?

Faute de filière de valorisation, l'enfouissement reste aujourd'hui le principal mode de traitement des déchets ménagers à La Réunion.

L'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Pierrefonds stocke ainsi à elle seule 2/3 des déchets ménagers de La Réunion, soit 227 000 tonnes enfouies rien que pour l'année 2018. Chaque jour, ILEVA y réceptionne entre 600 à 800 tonnes de déchets.

Exploitée depuis 32 ans, la décharge de Pierrefonds n'a cessé de progresser pour s'étendre actuellement sur 37 hectares - une surface importante dans un contexte insulaire où le foncier est limité. En 2022, la décharge de Pierrefonds arrivera à saturation.

Le tout-enfouissement des déchets ne peut plus être le principal mode de gestion des déchets. De nouvelles solutions techniques, performantes, plus responsables et plus durables, doivent être développées.

VERS LA FIN DU TOUT-ENFOUISSEMENT

LES IMPACTS DE L'ENFOUISSEMENT

- ❏ **Écologique** : avec des risques de pollution des sols et de l'océan, mais aussi des émissions permanentes de méthane, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO₂.
- ❏ **Sanitaire** : avec des risques de diffusion de maladies comme la dengue ou encore des nuisances olfactives.
- ❏ **Économique** : avec un coût élevé du traitement des déchets, sans aucune valorisation énergétique. La création d'un casier de stockage de déchets coûte ainsi 20 M€, hors achat du terrain.
- ❏ **Foncier** : avec en moyenne 6 ha supplémentaires consommés tous les 4 ans pour augmenter les capacités d'enfouissement du site.

Le déchet est aujourd'hui une charge pour la collectivité et ne génère aucune valeur, à l'inverse des principes de l'économie circulaire.

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

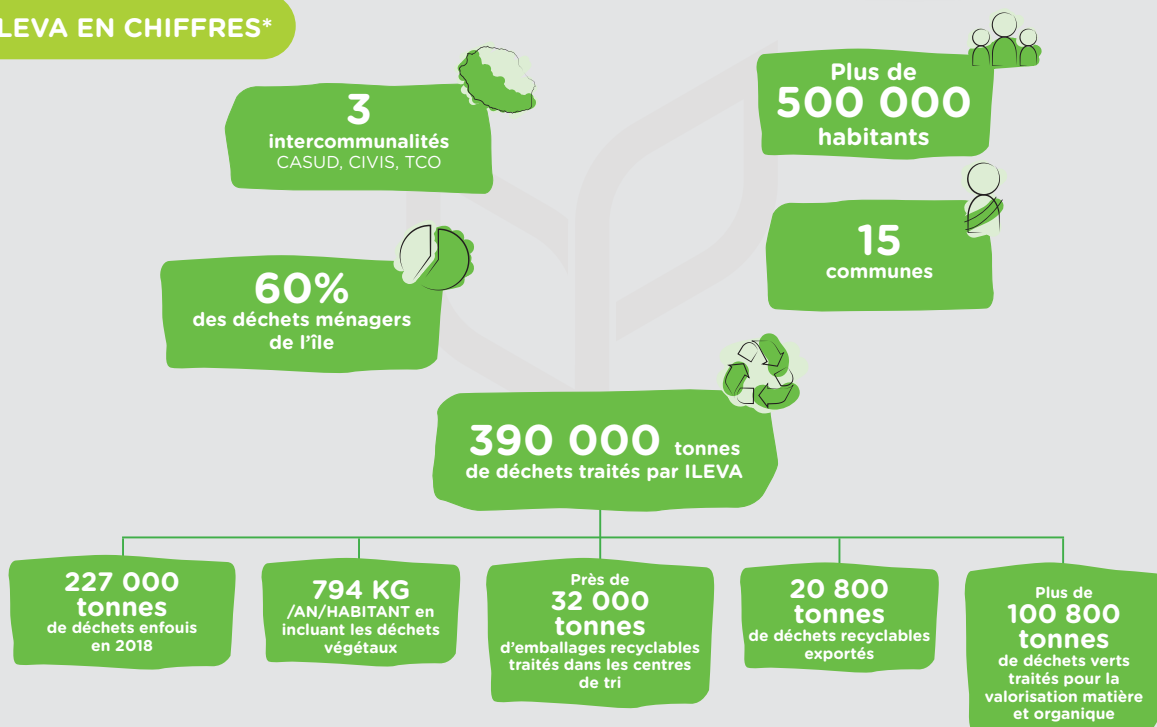
L'Union européenne et l'État, avec la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte, incitent les collectivités à mettre un terme à l'enfouissement des déchets d'ici 2022.

La prévention et le traitement des déchets sont en effet très largement encadrés par des directives européennes et nationales. Ces dernières prônent en priorité la réduction des déchets à la source et le recyclage. Pour cela, les taxes liées à l'enfouissement ne vont cesser d'augmenter :

- ❏ la Taxe Globale sur les Activités Polluantes (TGAP) passera de 17€ la tonne enfouie aujourd'hui à 45€ en 2022, puis 65€ en 2025 ;
- ❏ cette hausse se répercutera directement sur le coût de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), payée par les ménages réunionnais.

Par ailleurs, la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte fixe l'objectif de 65% de déchets recyclés d'ici 2025.

ILEVA EN CHIFFRES*



*(données 2018)

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET RUN'EVA

LA GENÈSE DU PROJET

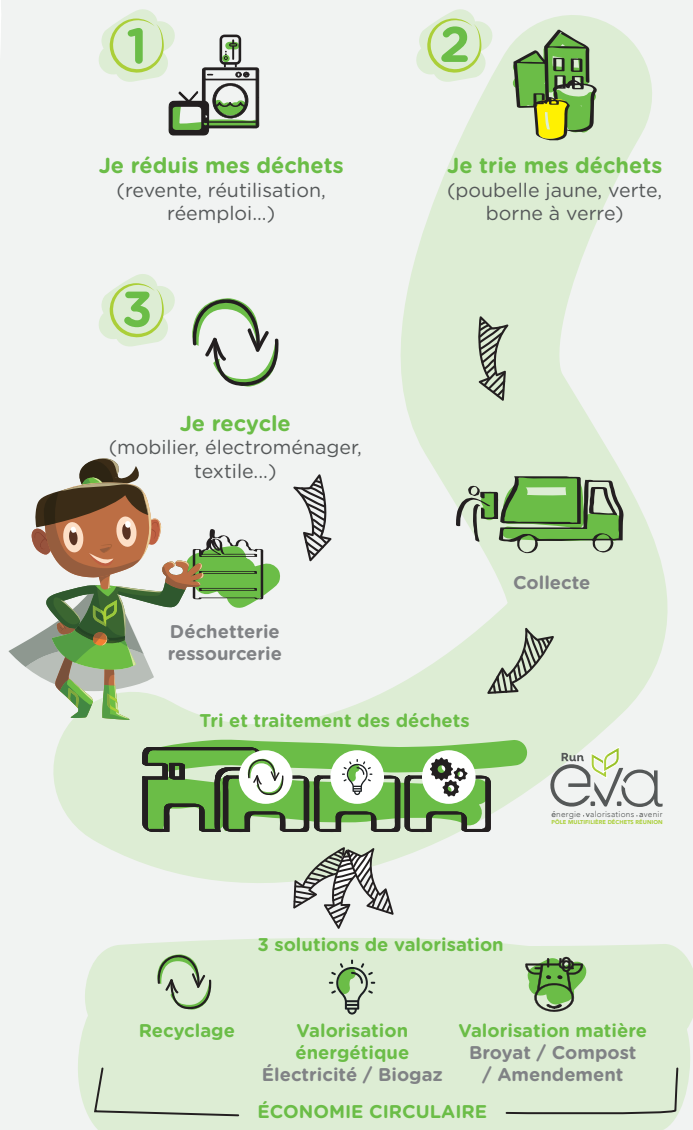
Face aux enjeux liés à la gestion des déchets sur leurs territoires, les 3 intercommunalités - TCO, CIVIS et CASUD - ont dès 2012 engagé une réflexion sur l'évolution du traitement des déchets des microrégions sud et ouest en menant une étude de faisabilité et de programmation.

Il est très vite apparu que la problématique était globale et nécessitait la mutualisation des moyens : en 2014, les 3 intercommunalités et la Région se regroupent au sein d'ILEVA.

Les études ont permis d'établir un diagnostic précis et de définir 3 grands principes d'action :

- ▣ **la réalisation d'un pôle multimodal et central**, permettant la valorisation des ordures ménagères et des refus de tri issus des équipements actuels : le pôle RUN'EVA ;
- ▣ **l'amélioration des structures existantes** pour optimiser leurs performances ;
- ▣ **l'extension finale** du centre de Pierrefonds.

Ce scénario de projet multifilière, l'implantation des équipements et les enveloppes prévisionnelles associées ont été approuvés de façon collective en 2016.



LE FONCTIONNEMENT DU PÔLE RUN'EVA

Combinant 3 filières de valorisation des déchets ménagers, RUN'EVA vise à réduire drastiquement la quantité de déchets enfouis. Le projet permettra de transformer le déchet en ressource plutôt qu'en charge, notamment par la création d'énergie.

Concrètement, le parcours des déchets au sein du pôle RUN'EVA :

- ▣ **Les matières recyclables et réutilisables (cartons, fer, verre...)** issues des déchets ménagers seront triées et récupérées dans le centre de tri pour rejoindre les filières de recyclage.
- ▣ **Les biodéchets (déchets de cuisine, déchets végétaux,...)** seront valorisés au sein de l'unité de méthanisation pour produire du biogaz.
- ▣ **Le reste des déchets non recyclables** - aujourd'hui enfouis ou exportés - sera transformé en combustibles solides de récupération (CSR). Ces combustibles alimenteront ensuite une unité de valorisation énergétique (UVE) pour produire de l'électricité, qui sera ensuite revendue à EDF.

Par ailleurs, grâce à la technique du *landfill mining*, le pôle RUN'EVA ouvre la possibilité d'extraire d'anciens déchets enfouis sur le site de Pierrefonds pour les traiter et les valoriser en CSR. Une étude de faisabilité et des expérimentations seront engagées pour conduire une première phase de test à l'horizon 2031.

La solution technique proposée par ILEVA est l'une des plus encadrées d'un point de vue environnemental et sanitaire.

CHIFFRES CLÉS :

- Production d'électricité pour environ **60 000 Réunionnais**, soit l'équivalent d'une ville moyenne.
- 33 000 tonnes** de déchets recyclés en plus des déchets déjà traités dans les centres de tri actuels.
- 200 000 tonnes** supplémentaires de déchets ménagers valorisées au sein du pôle RUN'EVA

LA RÉVERSIBILITÉ DE L'UVE DU PÔLE RUN'EVA

La réversibilité d'une UVE, au sens réglementaire du terme (Loi de Transition Énergétique - LTECV), constitue sa capacité à accepter d'autres combustibles de substitution aux CSR, en vue de continuer à maintenir la production d'électricité.

Dans la perspective d'une baisse envisageable et souhaitable des déchets produits par les ménages dans les prochaines années, ILEVA a établi un « plan de réversibilité » à moyen (2030) et long (2050) termes pour maintenir la production d'électricité. Des sources de « combustibles de réversibilité » ont été identifiées, notamment via la biomasse végétale, les CSR issus des déchets des activités économiques ou encore les CSR issus du *landfill mining*.

LA CRÉATION DE VALEUR POUR LE TERRITOIRE

- Autonomie énergétique** : grâce à la production d'énergie issue des déchets valorisés, RUN'EVA contribue à l'autonomie énergétique de l'île.
- Création d'emplois** : les emplois actuels seront préservés, tandis que de nouveaux seront créés afin de concevoir le projet et développer de nouvelles expertises. 62 emplois qualifiés sur le site de Pierrefonds, supplémentaires aux 10 actuels, seront ainsi nécessaires. Près de 350 emplois seront mobilisés pendant la phase travaux.
- Développement de nouvelles filières en lien avec l'économie circulaire** : la valorisation des déchets entraînera le développement de l'économie circulaire locale, générant d'importants besoins en logistique, ainsi qu'en traitement des flux sortants : plus d'un millier d'emplois verront le jour sur la période 2023 - 2028, lors du développement et de la structuration de cet écosystème industriel.

UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Le pôle RUN'EVA est conçu comme une composante d'un écosystème d'actions et d'initiatives visant une meilleure gestion et la réduction croissante des déchets. L'information, la prévention et la sensibilisation sont des leviers essentiels qui doivent perdurer et se renforcer pour concrétiser une trajectoire Zéro déchet à La Réunion.



LES MODALITÉS DE RÉALISATION

LES ACTEURS DU PROJET

ILEVA est le maître d'ouvrage du projet. En 2018, ILEVA a retenu le groupement FUTU'RUN pour la mise en oeuvre du projet, dans le cadre d'un marché public global de performance. Le groupement emmené par CNIM, équipementier et ensemblier industriel français, est chargé de concevoir, réaliser, exploiter et assurer la maintenance du futur pôle RUN'EVA. Le groupement est composé des sociétés CNIM, Spie Batignolles, GTOI, Colas, Bollegraaf, Naldeo, Atelier Architectes et Architrav.

Le choix de recourir à un marché global de performance permet de sécuriser les délais et de préserver l'efficacité du service public de la gestion des déchets. De nombreux projets similaires ont en effet connu des difficultés en raison d'un manque de coordination et de dialogue entre concepteur, constructeur, et exploitant.

LE CALENDRIER

Près de 30 mois seront nécessaires aux travaux du Pôle RUN'EVA suite à l'obtention des autorisations administratives prévues vers les mois de juillet/août 2020. Sa mise en service industrielle est prévue à la fin de l'année 2022, et sa réception en janvier 2023.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE RUN'EVA

Le coût du projet est d'environ 220 M€. Le raccordement électrique au réseau public, nécessitant une double ligne haute tension souterraine, s'y rajoute pour un montant de 15 M€.

Le coût annuel d'exploitation du pôle RUN'EVA est estimé à 15,4 M€, soit un coût moyen à la tonne de déchets de 79€ versus 88€ actuellement. Par ailleurs, le pôle RUN'EVA générera des recettes grâce à la vente de l'électricité, permettant de soutenir l'investissement nécessaire à la production énergétique. Le tarif de rachat de l'électricité par EDF sera fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

2 SUJETS CONNEXES AU PROJET :

La concertation préalable dédiée au pôle RUN'EVA intègre également 2 volets connexes au projet :

- ▮ la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Pierre pour permettre l'implantation du futur pôle RUN'EVA ;
- ▮ le raccordement électrique du futur Pôle RUN'EVA au réseau, via une ligne Haute Tension B (HTB) souterraine réalisée par EDF.

Ces 2 volets sont présentés dans le dossier de concertation.

2. LE CADRE DE LA CONCERTATION

CADRE JURIDIQUE ET SAISINE DE LA CNDP

En application de l'article L 121-8 II du code de l'environnement, ILEVA a saisi le 19 juin 2019 la Commission nationale du débat public (CNDP) pour l'interroger sur les modalités d'information et de participation du public à mettre en oeuvre dans le cadre du projet RUN'EVA.

Par décision du 3 juillet 2019, la CNDP a décidé de l'organisation d'une concertation préalable au titre de l'article L 121-9 du code de l'environnement et a nommé une commission de 3 garants, en charge de son suivi : M^{me} Dominique de Lauzières, M. Laurent Pavard et M. Bernard Vitry.

Les garants ont été associés à l'ensemble du processus de définition et de préparation du dispositif de concertation dont ils ont validé les modalités.

La concertation préalable RUN'EVA s'est déroulée du 21 octobre au 12 décembre 2019. Durant toute sa durée, les garants ont poursuivi leur mission afin de veiller au respect des conditions d'information et de participation du public.

Un mois après la clôture de la concertation, les garants ont rendu leur rapport, accessible en ligne sur le site du projet runeva.re et le site de la CNDP debatpublic.fr.

OBJECTIFS ET PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION

La concertation préalable permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales d'un projet. Elle permet d'associer le public à la prise de décision et donne la possibilité à l'ensemble des parties-prenantes de s'exprimer pour formuler un avis ou des propositions d'amélioration du projet.

Plus précisément dans le cadre de la concertation RUN'EVA, les objectifs étaient les suivants :

- 🍃 **mettre en partage le diagnostic** sur le traitement des déchets dans les microrégions sud et ouest de La Réunion ;
- 🍃 **présenter en détail le projet** ainsi que le processus d'analyse qui a conduit à ce choix de scénario multifilière ;
- 🍃 **recueillir les contributions** du public sur le projet présenté ;
- 🍃 **favoriser les temps d'échanges** sur les grands enjeux suivants :
 - **l'avenir de l'enfouissement des déchets ;**
 - **le devenir du traitement des déchets ;**
 - **la contribution au développement durable et à l'économie verte.**

ILEVA a souhaité faire de cette concertation un grand temps d'échanges et de sensibilisation aux enjeux de la gestion des déchets à La Réunion.

La concertation s'est déroulée sur le périmètre des 3 intercommunalités membres d'ILEVA - TCO, CIVIS et CASUD - ce qui représente 15 communes et plus de 500 000 habitants. Les outils de la concertation (notamment le site internet ou encore la diffusion de spots radio ou d'insertions presse) ont permis d'informer plus largement, au-delà de ce périmètre.

Réalisée en amont de l'enquête publique, la concertation préalable vise à améliorer ou à enrichir le projet avant la prise de décision. Le bilan des garants ainsi que le bilan du maître d'ouvrage seront versés au dossier d'enquête publique.



3. LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION


En amont de la concertation et durant toute sa durée, un important dispositif d'information, de participation et de rencontre a été déployé sur le territoire d'ILEVA pour permettre au plus grand nombre de prendre connaissance du projet et de s'exprimer. Ces modalités ont été définies en lien avec les garants de la concertation.

LES MODALITÉS D'ANNONCE DE LA CONCERTATION

DISPOSITIF RÉGLEMENTAIRE

Conformément aux prescriptions des articles L 121-16 et R 121-19 du code de l'environnement, un avis réglementaire a été affiché 15 jours avant le début la concertation dans les mairies des 15 communes concernées et aux sièges des 3 EPCI. Cet avis a également été mis en ligne sur le site d'ILEVA dès le 4 octobre 2019.

Cet avis a fait l'objet d'une diffusion par voie de presse au sein des deux grands quotidiens de l'île, le 5 octobre 2019 : le JIR et Quotidien.



AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

RELATIVE AU PROJET RUN'EVA - PÔLE MULTIFILIÈRE DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS DES TERRITOIRES OUEST ET SUD DE LA RÉUNION

OBJET DE LA CONCERTATION

ILEVA, Société Mixte de traitement des déchets des microrégions ouest et sud de La Réunion, porte un projet de pôle multifilière de valorisation des déchets ménagers à Pierrefonds. Ce projet conçu comme une alternative durable à l'enfouissement comblera 3 filières de valorisation des déchets : recyclage, méthanisation des bio-déchets et valorisation énergétique avec la création d'une Unité de Valorisation Énergétique (UVE). La mise en service industrielle du Pôle RUN'EVA est prévue pour la fin 2022.

LE CADRE DE LA CONCERTATION

Par délibération du 3 juillet 2019 la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé de l'organisation d'une concertation préalable au titre de l'article L121-9 du code de l'environnement, placée sous l'égide de trois garants qu'elle a nommés : madame Dominique de Laurens, messieurs Bernard Virey et Laurent Pavalet. Cette décision est consultable sur le site www.observatoire-public.fr.

Il est possible de contacter directement les garants à l'adresse mail suivante : garants@ileva.fr.

LA DURÉE ET LE PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION

La concertation se déroulera du lundi 21 octobre au jeudi 12 décembre 2019.

La concertation se déroulera sur l'ensemble des 15 communes des intercommunalités suivantes : Territoire de la Côte Ouest (TCO), Communauté intercommunale des Villes Solidaires (CVS), Communauté d'agglomération du Sud (EASUS).

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

La concertation aura pour objectifs de :

- mettre en partage le diagnostic sur le traitement des déchets dans les microrégions ouest et sud de La Réunion ;
- présenter en détail le projet de pôle multifilière de valorisation porté par ILEVA ainsi que le processus d'analyse et d'étude qui a conduit au choix de ce scénario ;
- recueillir les contributions du public sur le projet présenté ;
- favoriser les liens d'échanges sur les grands enjeux suivants :
 - l'avenir de l'enfouissement des déchets ;
 - la nouvelle ère du traitement des déchets ;
 - l'engagement de notre île dans sa révolution verte.

En plus de la thématique déchets, des sujets connexes au projet RUN'EVA seront évoqués, notamment pour le raccordement électrique de l'installation, et la modification du Plan Local d'Urbanisme pour les parcelles qui accueillent le projet.

LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Le dossier de la concertation et sa synthèse seront consultables dans les mairies des 15 communes ainsi que sur le site dédié au projet : www.ileva.fr.

Une lettre d'information, distribuée en boîte aux lettres sur l'ensemble des communes, au lancement de la concertation présentera le projet et les modalités de la concertation.

Plusieurs rencontres seront organisées dans le cadre de la concertation :

- ILEVA Tour : un dispositif mobile (remorque) qui se déplacera tout au long de la concertation dans chaque commune pour présenter le projet et échanger avec les habitants. Des rencontres de proximité permettront également d'aller à la rencontre des habitants pour recueillir leurs contributions ;
- des ateliers quotidiens de 15 minutes de Pierrefonds, aux inscriptions seront proposées tout au long de la concertation ;
- un séminaire dédié aux enjeux d'une gestion durable sera organisé le 29 octobre 2019, accessible sur inscription dans la limite des places disponibles ;
- une réunion de bilan de la concertation sera organisée mercredi 11 décembre 2019 à 17h30 au Karvagan, 1 rue de la gendarmerie, à Saint-Pierre.

Il sera possible de déposer une contribution :

- en ligne : sur le site www.ileva.fr ;
- par courriel : concertation@ileva.fr ;
- en main : dans les mairies mis à disposition ;
- par courrier :
 - ILEVA - Concertation préalable RUN'EVA
 - 17 Chemin, Jérôme
 - BP 560 - Basse Terre 97 400 SAINT-PIERRE

* Les 15 communes concernées dans le cadre de l'ILEVA TOUR.

Légende complète de l'ILEVA TOUR et l'ensemble des lieux où seront mis à disposition le dossier de concertation, sa synthèse et un registre de contribution se trouvent sur www.ileva.fr.

Pour toute information concernant la concertation, un numéro vert est également disponible : 0 800 703 703.

À l'issue de la concertation, les garants rédigeront un bilan.

PLAN MÉDIAS

Au lancement et régulièrement tout au long de la concertation, un important plan média a été déployé pour informer le plus grand nombre.

AFFICHAGE 4X3 :

- 🍃 **Samsag** : 10 faces du 25/10 au 08/11 et 15/11 au 2/12
- 🍃 **SRA** : 10 faces du 11/11 au 2/12
- 🍃 **CLG** : 10 faces du 7 au 14/11

Run e.v.a
énergie - valorisations - avenir
PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION

RUN'EVA, PÔLE MULTIFILIÈRE DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Concertation préalable
du 21 octobre au 12 décembre 2019

ILEVAtour
PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION

RETROUVEZ-NOUS DANS VOTRE COMMUNE ET PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

www.runeva.re **N°vert : 0 800 703 703**
De 8H à 16H, du lundi au vendredi

f Runeva **ILEVA** RÉUNION

Detailed description: This is a 4x3 poster for a pre-concertation. It features the Run e.v.a logo at the top left. A dark blue banner at the top right contains the text 'RUN'EVA, PÔLE MULTIFILIÈRE DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS'. The central image shows a woman in a green superhero costume standing next to a tree in a field. To the right of the woman, a green banner says 'Concertation préalable du 21 octobre au 12 décembre 2019'. Below this, the 'ILEVAtour' logo is displayed in blue, with 'PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION' underneath. Further down, the text 'RETROUVEZ-NOUS DANS VOTRE COMMUNE ET PARTICIPEZ À LA CONCERTATION' is written in blue. At the bottom, there are three elements: a blue box with the website 'www.runeva.re', a green box with the phone number 'N°vert : 0 800 703 703' and the hours 'De 8H à 16H, du lundi au vendredi', and a blue box with the Facebook logo and 'Runeva', followed by the 'ILEVA RÉUNION' logo.

SPOT RADIO

3 vagues du 21/10 au 8/11, du 26 au 29/11 et du 02 au 06/12
(Freedom, NRJ, RTL, Rire et Chansons, Réunion Première)

CAMPAGNE DIGITALE

Sur le réseau de Régie Adrun, 2 vagues de campagne : du 21/10 au 27/10 et du 25/11 au 01/12

Run e.v.a
énergie - valorisations - avenir
PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION

Concertation préalable
du 21 octobre au 12 décembre 2019

ILEVA TOUR VIENT À VOTRE RENCONTRE DANS VOTRE COMMUNE POUR VOUS PRÉSENTER LE PROJET ET ÉCHANGER.

ILEVAtour
PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION

CONSULTER TOUTES LES DATES

Detailed description: This is a digital spot for the pre-concertation. It features the Run e.v.a logo at the top left. A blue banner at the top right says 'Concertation préalable du 21 octobre au 12 décembre 2019'. The central image shows the same woman in a green superhero costume. To the right of the woman, the 'ILEVAtour' logo is displayed in blue, with 'PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION' underneath. Below this, the text 'ILEVA TOUR VIENT À VOTRE RENCONTRE DANS VOTRE COMMUNE POUR VOUS PRÉSENTER LE PROJET ET ÉCHANGER.' is written in white on a green background. At the bottom right, there is a calendar icon and the text 'CONSULTER TOUTES LES DATES' in green.

INSERTIONS PRESSE

- 🍃 **JIR** : 5 pleines pages, 22, 23 et 25/10, 22/11 et 4/12
- 🍃 **Quotidien** : 4 pleines pages 21 et 25/10, 22/11 et 4 /12
- 🍃 **Memento, Eco Austral** : 1 pleine page dans les numéros de novembre 2019
- 🍃 **JIR TV** : 2 pleines pages le 19/10 et 23/11
- 🍃 **VISU** : 2 pleines pages le 22/10 et le 26/11



RUN'EVA, PÔLE MULTIFILIÈRE DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS DES TERRITOIRES OUEST ET SUD DE LA RÉUNION

Concertation préalable du 21 octobre au 12 décembre 2019

Se zot i di **alou met ensamb !**

FACE AU DÉFI DU TRAITEMENT DES DÉCHETS NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

- 1 projet de **pôle de valorisation des déchets ménagers** à Pierrefonds.
- 3 filières de valorisation : le tri des matières recyclables, la **méthanisation** des biodéchets, la **valorisation en électricité** des combustibles solides de récupération (CSR) issus des déchets non recyclables.
- Un investissement d'environ **220 millions d'euros**.
- Un **impact environnemental, sanitaire et économique moindre** face aux impacts de l'enfouissement.
- Production d'électricité pour environ **60 000 Réunionnais**.
- Environ **62 emplois** qualifiés mobilisés au sein du futur pôle et **1500 emplois indirects**.

Avec RUN'EVA, tout ce qui est recyclable est recyclé, tout ce qui n'est pas recyclable est revalorisé en énergie. Le déchet n'est plus une charge, il devient une ressource !

METTRE FIN AU TOUT ENFOUISSEMENT DÈS 2022

RUN'EVA est la solution économique qui permettra de passer à une alternative fiable et qui n'augmente pas la charge sur le contribuable. En effet, avec les nouvelles réglementations nationales et européennes qui imposent la fin du tout enfouissement, la **TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)** va doubler d'ici 2025 si rien n'est fait. RUN'EVA permet de ne pas augmenter la charge sur l'usager.

LA CONCERTATION PRÉALABLE KOSASA ?

8 semaines pour s'informer et donner son avis sur le projet RUN'EVA ainsi que sur les enjeux d'une gestion durable et responsable de nos déchets. Le raccordement électrique de la future installation et la modification du Plan local d'urbanisme de Saint-Pierre seront aussi évoqués dans le cadre de la concertation. ILEVAtour vient à votre rencontre dans votre commune pour échanger et recueillir vos contributions.

ILEVAtour

TOUTE L'INFORMATION SUR LE PROJET, LA CONCERTATION ET LES DATES DE ILEVAtour :

www.runeva.re **N°vert : 0 800 703 703** De 8h à 16h, du lundi au vendredi **f Runeva**

ILEVA



CONCERTATION PRÉALABLE du 21 octobre au 12 décembre 2019

FACE AU DÉFI DU TRAITEMENT DES DÉCHETS NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Jusqu'au 12 décembre, informez-vous et donnez votre avis sur RUN'EVA, projet de pôle multifilière de valorisation des déchets ménagers.

RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION DE LA CONCERTATION

Mercredi 11 décembre à 17H30


En présence de l'équipe projet et des garants de la Commission nationale du débat public, cette réunion sera l'occasion de présenter les grandes tendances des contributions du public et de tirer les premières conclusions de la concertation.

Salle Kerveguen
1, rue de la gendarmerie - Saint-Pierre
Pour participer, inscrivez-vous à l'adresse : concertation@runeva.re

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROJET, LA CONCERTATION ET LES DATES ILEVAtour :

www.runeva.re **N°vert : 0 800 703 703** De 8h à 16h, du lundi au vendredi **f Runeva**

ILEVA



RUN'EVA, PÔLE MULTIFILIÈRE DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS DES TERRITOIRES OUEST ET SUD DE LA RÉUNION

Concertation préalable du 21 octobre au 12 décembre 2019

AVEC RUN'EVA, LE DÉCHET N'EST PLUS UNE CHARGE, IL DEVIENT UNE RESSOURCE !

- 1 Je réduis mes déchets (reverse, réutilisation, réemploi...)
- 2 Je trie mes déchets (poubelle jaune, verte, brune à verre)
- 3 Je recycle (mobilier, électroménager, textile...)

100% de nos déchets sont valorisés

TRAJECTOIRE ZÉRO DÉCHET (Zéro déchet, zéro déchet, zéro déchet)

3 FILIÈRES DE VALORISATION DES DÉCHETS (tri et traitement des déchets)

100% VALORISATION (de nos déchets ménagers et jusqu'à leur 2^e vie : recyclage et énergie)

PRIORITÉ À LA CROISSANCE VERTE ET AUX GESTES ÉCOCITOYENS

- ADAPTABILITÉ
- ÉVOLUTIVITÉ
- FLEXIBILITÉ

ILEVAtour **VIENT À VOTRE RENCONTRE PENDANT LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS**

Du 16 au 24 novembre, c'est la Semaine européenne de la réduction des déchets. À cette occasion, retrouvez le stand ILEVAtour vendredi 22 novembre sur le marché forain de Saint-Paul le matin et à la grotte du poupplement l'après-midi.

TOUTE L'INFORMATION SUR LE PROJET, LA CONCERTATION ET LES DATES DE ILEVAtour :

www.runeva.re **N°vert : 0 800 703 703** De 8h à 16h, du lundi au vendredi **f Runeva**

ILEVA

À noter également que le site ileva.re disposait durant toute la concertation d'une bannière de renvoi vers le site du projet runeva.re.

LES OUTILS D'INFORMATION

DOSSIER DE CONCERTATION ET SA SYNTHÈSE

Un dossier présentant de façon exhaustive le projet, sa genèse, les différents scénarii étudiés, les modalités de mise en oeuvre et de financement, les impacts,... était mis à disposition dès le lancement de la concertation sur le site du projet, en mairie, aux sièges des EPCI et lors des différentes rencontres. Une version synthétique du dossier était également mise à disposition pour comprendre en quelques pages les principaux enjeux et caractéristiques du projet.

Le dossier de concertation a été imprimé en 1000 exemplaires, et la synthèse en 10 000 exemplaires.



SITE PROJET RUNEVA.RE

En ligne dès le 21 octobre 2019, le site spécifique au projet regroupe toute l'information disponible sur le projet et la concertation. Un espace « médiathèque » met à disposition en libre téléchargement l'ensemble des documents de la concertation ainsi que les études de conception du projet. Tout au long de la concertation, le site présentait également un espace de contribution où il était possible :

- de répondre à un formulaire en ligne ;
- de déposer un avis, une suggestion ou question ;
- de télécharger un cahier d'acteurs pour les contributions des associations et acteurs institutionnels ;
- de consulter les contributions déposées en ligne et les réponses du maître d'ouvrage.

La rubrique « Agenda » permettait d'informer sur les dates et lieux de rendez-vous organisés durant toute la durée de la concertation.

Un espace « Actualités » permettait d'annoncer et de mettre en lumière les temps forts de la concertation.

L'url du site était indiquée sur tous les supports de communication. Le site est toujours consultable.



RUN'EVA

POUR UNE GESTION RESPONSABLE DE NOS DÉCHETS



LA RÉUNION FACE AU DÉFI DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

2/3 de nos déchets ménagers sont aujourd'hui enfouis à Pierrefonds. Une autre solution plus durable est nécessaire.



RUN'EVA COMMENT ÇA MARCHE ?

Avec RUN'EVA, tout ce qui est recyclable est recyclé, tout ce qui n'est pas recyclable est revalorisé en énergie.

VOIR LA VIDÉO



LA CONCERTATION KOSASA ?

Du 21 octobre au 12 décembre 2019, informez-vous et participez à la concertation.

PARTICIPER À LA CONCERTATION PRÉALABLE

La concertation est un temps clé pour s'informer, donner son avis et contribuer au projet RUN'EVA. La gestion de nos déchets nous concerne tous !

Pour donner votre avis, partager vos idées ou poser une question, un formulaire de contribution est en ligne du 21 octobre au 12 décembre 2019.

CONTRIBUER

Les 3 objectifs d'ILEVA et de RUN'EVA

1

ENGAGER LA RÉUNION DANS UNE DÉMARCHÉ VERTUEUSE AU PLAN ÉCOLOGIQUE

2

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT EN RÉDUISANT LES NUISANCES ET LES POLLUTIONS

3

CRÉER DE LA VALEUR, DE L'EMPLOI ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

FOCUS SUR LE TRAFIC DU SITE RUNEVA.RE

Du 21 octobre au 12 décembre 2019, le site comptabilise **20 359 visiteurs uniques**.

97% du trafic du site provenait de La Réunion. Le site était principalement consulté sur mobile (85,41%).

VIDÉO PROJET

Une vidéo animée de présentation du projet était disponible en ligne sur le site du projet ainsi que sur la chaîne Youtube d'ILEVA. Cette vidéo était également diffusée lors des rencontres de la concertation (stand Ileva Tour, rencontres pédagogiques).

PAGE FACEBOOK RUNEVA

Dès le lancement de la concertation, une page Facebook dédiée au projet a été activée. Cette dernière proposait un ensemble de posts pour présenter des points du projet, expliquer un terme technique ou encore donner des astuces pour réduire ses déchets. La page Facebook permettait également de partager l'actualité de la concertation.

L'url de la page Facebook était indiquée sur tous les supports de communication. Cette page est toujours animée.

FOCUS SUR L'ANIMATION DE LA PAGE FACEBOOK RUNEVA

Du 21 octobre au 12 décembre 2019, la page comptabilise :

- ▮ 26 publications (soit environ 3/semaine)
- ▮ 595 981 personnes touchées
- ▮ 8537 interactions
- ▮ 7421 clics sur les publications
- ▮ 799 likes
- ▮ 26 commentaires
- ▮ 145 partages

N° VERT DÉDIÉ À LA CONCERTATION

Accessible du 21 octobre au 12 décembre 2019, le numéro 0 800 703 703 a été créé spécialement pour la concertation. Il permettait de s'informer sur le projet et la concertation. Le standard était ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 16h.

Le numéro vert était indiqué sur la grande majorité des supports de communication.

KIT MAIRIES / EPCI :

Un kit d'outils a été mis à disposition des mairies et EPCI pour assurer le relais et la bonne conduite de la concertation.

Ce kit était composé :

- ▣ d'exemplaires de l'affiche de la concertation (imprimée à 500 exemplaires) ;
- ▣ d'exemplaires du dossier de concertation et de sa synthèse ;
- ▣ de registres papier pour déposer des contributions.

Ce kit a été mis à disposition auprès des 15 mairies centrales, de 15 mairies annexes et des 3 EPCI concernés dès le lancement de la concertation.

Run'e.v.a.
énergie - valorisations - avenir
PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION

RUN'EVA, PÔLE MULTIFILIÈRE DE VALORISATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS DES TERRITOIRES
OUEST ET SUD DE LA RÉUNION

ILEVA TOUR
PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION

Concertation préalable
du 21 octobre
au 12 décembre 2019

**RETROUVEZ-NOUS
DANS VOTRE COMMUNE
ET PARTICIPEZ
À LA CONCERTATION**

POUR TOUTE INFORMATION SUR LA CONCERTATION
ET LES RENDEZ-VOUS ILEVA TOUR :

www.runeva.re N°vert : 0 800 703 703
De 8h à 16h, du lundi au vendredi

f Runeva

POUR UNE GESTION RESPONSABLE DE NOS DÉCHETS **ILEVA**
RÉUNION

LES RENCONTRES

L'équipe projet d'ILEVA a été mobilisée durant toute la durée de la concertation pour aller à la rencontre des habitants du territoire pour présenter le projet, recueillir les avis et faciliter la participation. Les équipes d'ILEVA ont été fortement mobilisées sur la mise en oeuvre du dispositif.



ILEVA TOUR

PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION

Imaginée comme un tournée de la concertation sur l'ensemble du territoire concerné, l'ILEVA TOUR était constituée d'un camion aux couleurs du projet et d'un stand d'information. Ce stand était composé : d'une exposition sur le projet et la concertation, de tablettes pour consulter la vidéo du projet ou accéder à l'espace « contribution » du site runeva.re. Des jeux pédagogiques étaient également mis à disposition ainsi que des exemplaires du dossier de concertation, de la synthèse et de la lettre d'information. Les visiteurs pouvaient également y déposer une contribution sur un registre papier.

Le stand était présent sur les marchés forains, dans les lieux publics ou encore lors de manifestations.

Le stand ILEVA TOUR était complété d'un dispositif mobile de rencontres de proximité, où une équipe de 2 à 3 personnes, munies d'une tablette, allait à la rencontre des habitants. Ce dispositif, plus souple à mettre en oeuvre que le stand, a permis de maximiser les points de contact avec le public. Ces rencontres de proximité se sont déroulées sur les marchés forains, les plages, devant les lycées, dans les gares routières,....

Toutes les dates et les lieux de rendez-vous de l'ILEVA TOUR étaient indiqués sur le site dans la rubrique « Agenda » ou via le numéro vert de la concertation.

LES RENCONTRES ILEVA TOUR



85 rencontres dans les 15 communes

Plus de 1500 personnes rencontrées



LES RENCONTRES AVEC LES SCOLAIRES

L'équipe projet a conduit 10 interventions durant la concertation au sein de collèges du territoire, soit auprès de 650 élèves. Ces temps d'information ont permis de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux d'une gestion plus responsable des déchets.

LES VISITES DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE PIERREFONDS

Tout au long de la concertation, ILEVA donnait la possibilité à ceux qui le souhaitaient de s'inscrire pour visiter le site d'enfouissement de Pierrefonds. Au total, 120 élèves (collégiens et lycéens) sont venus visiter le site avec leurs classes. Hors public scolaire, le site a accueilli 15 visiteurs durant la concertation. Ces visites, sous l'égide d'un collaborateur d'ILEVA, permettaient de présenter les modalités de traitement actuelles des déchets et de prendre la mesure de l'urgence de la situation.

L'ATELIER RUN'EVA

Organisé le 29 octobre 2019 à la Technopôle Sud de Saint-Pierre, l'Atelier RUN'EVA était une journée dédiée à l'information et aux échanges autour des enjeux d'une gestion plus durable des déchets. Après une phase de présentation du projet par ILEVA, différents experts sont intervenus pour apporter des éclairages précis et complémentaires.



Équipe projet ILEVA



Intervention de M. Sieja, ATMO Réunion

5 conférences-débats ont ainsi été tenues :

- ▣ La gestion du réseau électrique à La Réunion
présentée par **M. Lévy**,
Responsable Systèmes Électriques chez EDF
- ▣ Qualité de l'air à La Réunion
présentée par **M. Sieja**,
Directeur d'ATMO Réunion
- ▣ Santé et pollution
présentée par **M^{me} Francelyne Marano**,
membre du Haut Conseil de la Santé Publique
- ▣ Panorama des différentes technologies de traitement des déchets
présentée par **M. Marc Cheverry**,
Directeur Économie circulaire et Déchets à l'ADEME
- ▣ Toxicologie et déchets
présentée par le **Professeur Jean-François Narbonne**,
Professeur honoraire de l'Université de Bordeaux
et membre de l'ANSES

Ouverte à tous sur inscription, cette journée a réuni une cinquantaine de participants. Des enregistrements audio de la journée et un verbatim des questions/réponses sont disponibles sur runeva.re.

Intervention de M. Bordage, ADEME Réunion



LA RÉUNION PUBLIQUE DE BILAN DE LA CONCERTATION

Mercredi 11 décembre, à la veille de la clôture de la concertation, une réunion publique de restitution de la concertation a été organisée au Kerveguen à Saint-Pierre. En présence de l'équipe projet d'ILEVA et des garants de la concertation, cette réunion a permis de partager les premiers enseignements et d'échanger longuement avec la salle. Ouverte à tous sur inscription, cette réunion a réuni environ 70 personnes et s'est déroulée de 17h30 à 20h, avec plus d'une heure d'échanges avec la salle.

Les diaporamas, l'enregistrement audio et le verbatim complet de la rencontre sont disponibles sur runeva.re.



Équipe projet ILEVA



Les garants de la concertation



LES MOYENS DE CONTRIBUTION

Le public disposait de plusieurs canaux pour déposer avis, questions ou suggestions tout au long de la concertation :

- 📌 **Sur le site runeva.re** où un formulaire et un espace de contribution étaient mis à disposition. Il était également possible d'y télécharger un gabarit de cahier d'acteurs.
- 📌 **Par courriel**, à l'adresse concertation@ileva.re.
- 📌 **En mairie** ou dans les locaux des EPCI où un registre papier était disponible
- 📌 **Par courrier**, à l'adresse :

ILEVA
« Concertation préalable RUN'EVA »
17 chemin Jolifond
BP 560 - Basse Terre
97 410 SAINT-PIERRE

Un registre papier était également disponible sur le stand ILEVA TOUR.

Les contributions déposées en ligne, les cahiers d'acteurs, les courriels et courriers reçus au cours de la concertation - ainsi que les réponses du maître d'ouvrage aux questions posées - sont visibles dans l'espace « vos contributions » du site runeva.re.

FOCUS SUR LES RELATIONS PRESSE

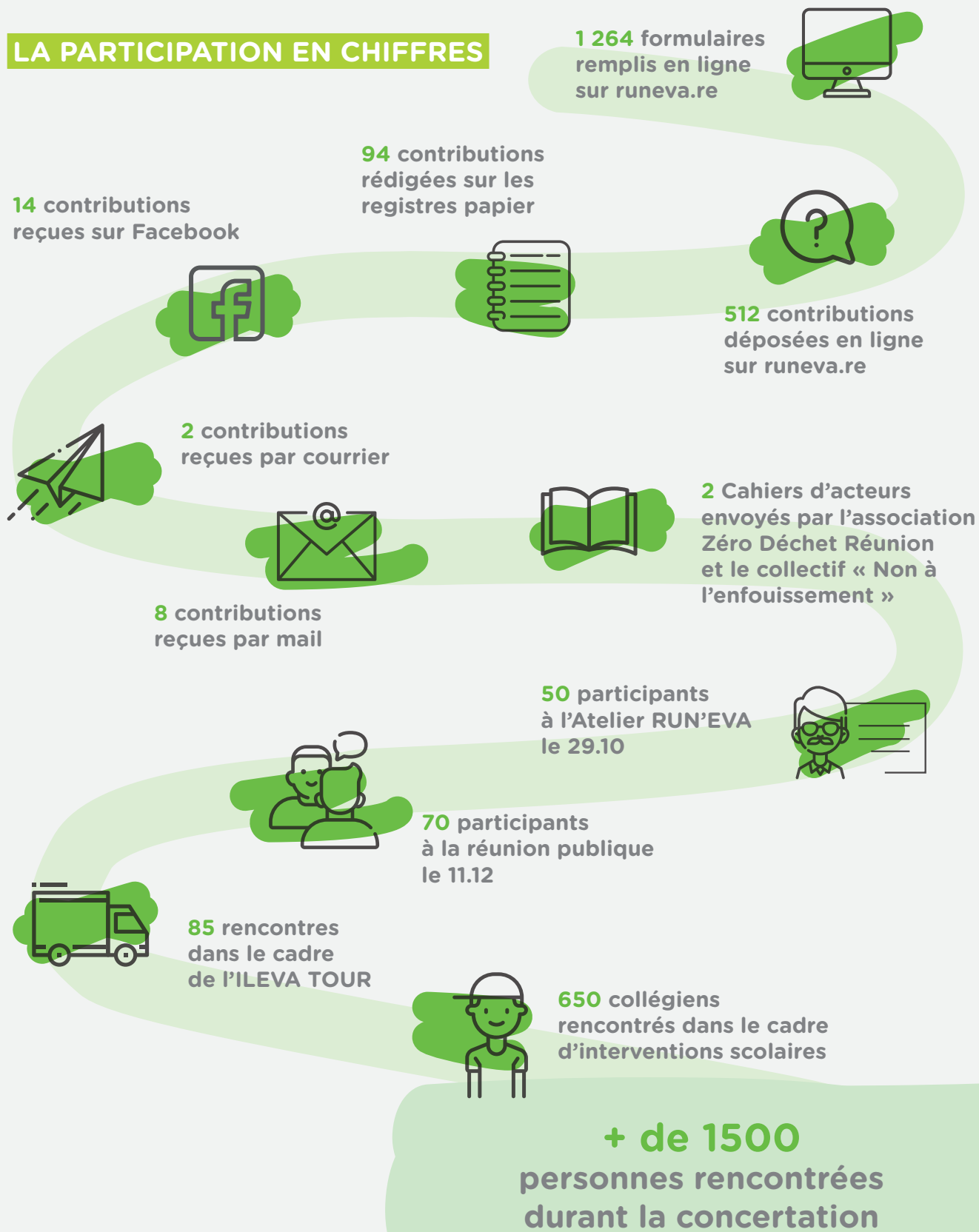
Des communiqués ont été adressés à chaque temps fort de la concertation pour assurer un relais par la presse locale :

- 📌 communiqué de presse de lancement de la concertation ;
- 📌 communiqué de presse d'annonce de l'Atelier RUN'EVA ;
- 📌 communiqué de presse de synthèse de la réunion publique.

L'équipe projet a également exercé un droit de réponse sur l'antenne de la radio Réunion 1^{ère} le 11 décembre, dans l'émission « On en parle », suite à une intervention la veille de l'association Zéro Déchet Réunion.

4/ VUE D'ENSEMBLE DE LA PARTICIPATION

LA PARTICIPATION EN CHIFFRES

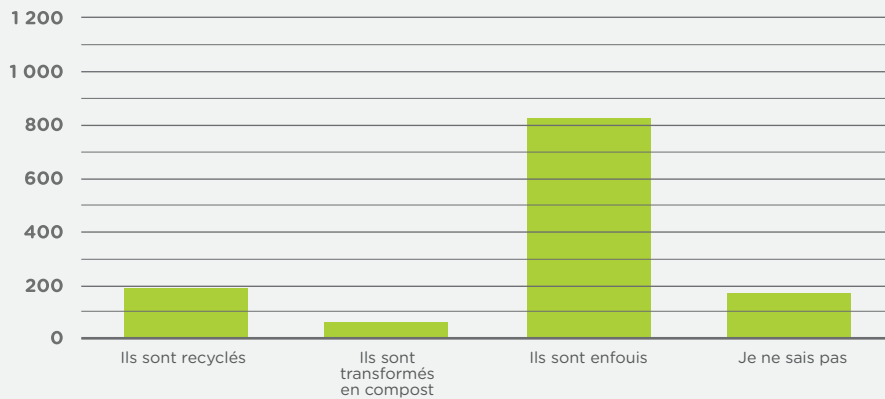


SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU FORMULAIRE EN LIGNE

Un formulaire était mis à disposition en ligne sur le site durant toute la durée de la concertation. 1 264 formulaires ont été remplis. Voici ci-dessous les résultats.

1/ Savez-vous comment sont principalement traités nos déchets ménagers aujourd'hui sur le territoire d'ILEVA ?

(1 réponse possible)



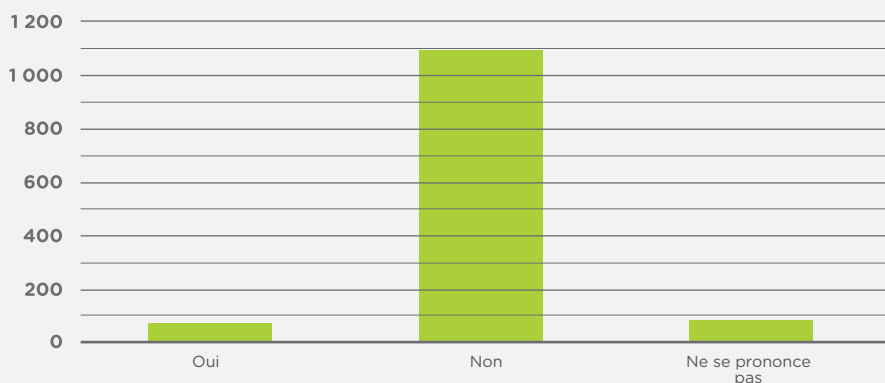
(1242 soumissions)

66% des participants ont conscience que les déchets sont aujourd'hui majoritairement enfouis.

14% déclarent ne pas savoir comment sont traités les déchets.

2/ Pensez-vous que le tout enfouissement soit encore une solution de traitement acceptable des déchets ?

(1 réponse possible)

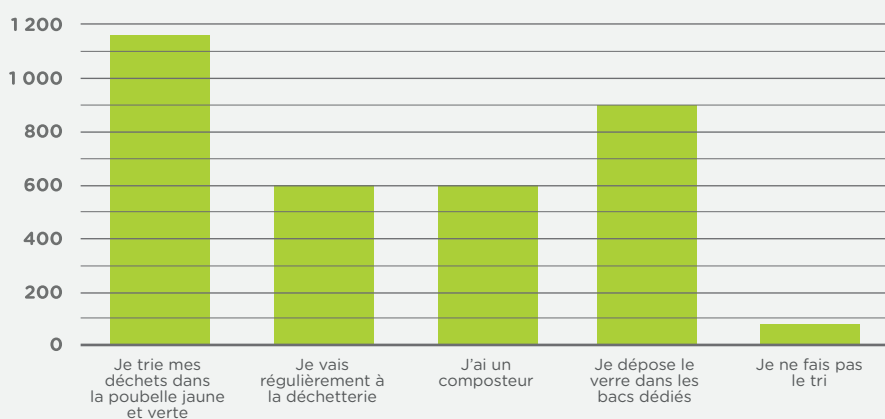


(1241 soumissions)

89% des sondés estiment que le tout-enfouissement n'est pas une solution acceptable.

3/ Aujourd'hui, comment gérez-vous vos déchets ménagers ?

(Plusieurs réponses possibles)

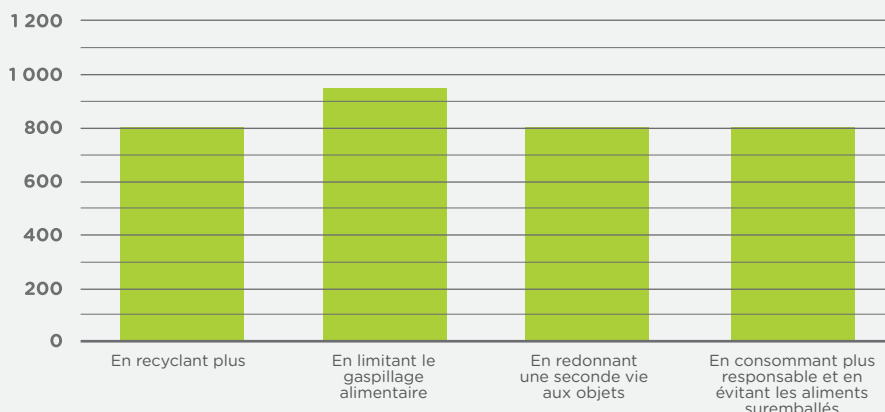


(1242 soumissions)

94% des participants déclarent trier leurs déchets. A noter une part faible des sondés déclarent ne pas faire le tri (4%).

4/ Êtes-vous prêts à trier davantage ?

(Plusieurs réponses possibles)



(1228 soumissions)

Sur les gestes que sont prêts à faire les sondés pour réduire les déchets (réponses multiples) :

76% sont prêts à limiter le gaspillage alimentaire ;

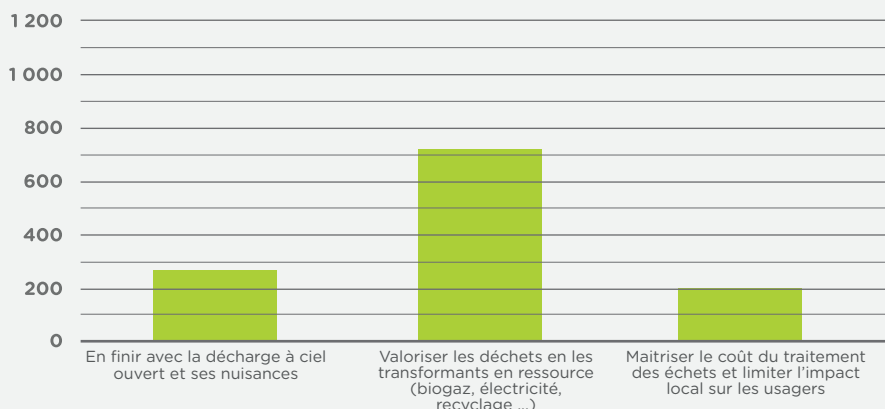
65% à trier plus ;

65% à faire en sorte de donner une seconde vie aux objets plutôt que de les jeter systématiquement ;

65% se disent prêts à consommer plus responsable.

5 / RUN'EVA va faire évoluer le mode de traitement des déchets, selon vous qu'est-ce qui apparaît comme le plus essentiel dans ce projet ?

(1 réponse possible)



(1177 soumissions)

61% des sondés estiment que la valorisation des déchets est la priorité du projet RUN'EVA.

6 / D'après vous, quels effets positifs pour le territoire pourrait générer une gestion plus durable de nos déchets ?

(Question ouverte)

Les grandes tendances :

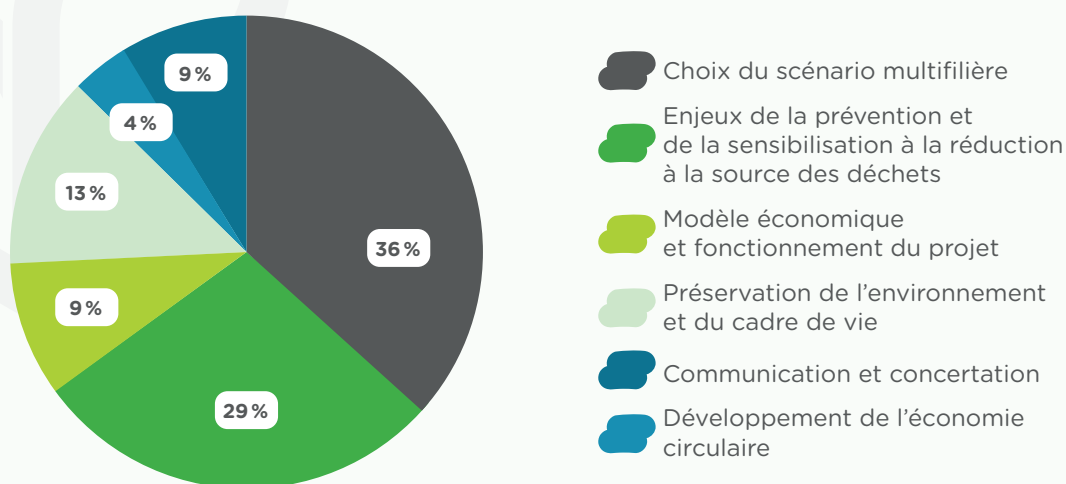
- Moins de pollutions
- La création d'emplois et d'activités
- Le développement de l'économie circulaire
- Une plus grande sensibilisation des populations, plus d'écogestes
- La réduction des déchets à la source
- L'embellissement du cadre de vie et de l'île
- Réduction des coûts de traitement des déchets

(893 soumissions)

5/ ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

THÉMATIQUES ABORDÉES DANS LES CONTRIBUTIONS

La concertation a fait l'objet de 632 contributions. Les participants citent en moyenne 1,7 thématique, répartie comme suit :



Les contributions recueillies ont été classées selon différentes thématiques : le thème le plus souvent abordé par les participants a été celui du **choix du scénario** multifilière présenté par ILEVA durant la concertation.

Au-delà du seul périmètre du projet, de nombreux participants ont rappelé l'importance de **la prévention et de la sensibilisation** pour réduire les déchets à la source. Les modalités de prise en compte du **cadre de vie et de la préservation de l'environnement** dans le cadre du projet ont également fait l'objet de plusieurs contributions. Les participants se sont par ailleurs exprimés sur **le modèle économique et le fonctionnement du futur pôle RUN'EVA** ainsi que **la concertation et la communication**. Enfin, les enjeux et attentes autour du développement de **l'économie circulaire** ont également été très présents dans les contributions.

À NOTER :

- ▮ Une contribution peut aborder plusieurs thématiques.
- ▮ Un même texte a été repris dans 45 contributions déposées sur le site runeva.re.

LE CHOIX DU SCÉNARIO MULTIFILIÈRE

Cette thématique regroupe l'ensemble des contributions portant sur le choix du scénario proposé par ILEVA au cours de la concertation. Les participants se sont particulièrement exprimés au sujet de la création d'une UVE (Unité de Valorisation Énergétique) au sein du futur pôle RUN'EVA.

UN SOUHAIT COMMUN

DE METTRE FIN À L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

La très forte majorité des contributeurs s'exprime en faveur de la fin du tout-enfouissement et sur la nécessité de trouver des solutions alternatives. En effet, nombre d'entre eux soulignent que le tout-enfouissement n'est plus un modèle viable au regard des évolutions réglementaires et des caractéristiques de l'île : un foncier limité, une population qui augmente et un écosystème remarquable à préserver. Des contributeurs évoquent également les émanations de méthane permanentes de l'actuelle décharge, sources de pollutions pour les habitants vivant à proximité.

Certains contributeurs estiment également qu'il est important de déployer des solutions permettant le traitement des déchets directement sur l'île pour ne pas avoir à les exporter.

À noter, un cahier d'acteurs évoque la pétition « Non au tout-enfouissement » qui en avril 2019 avait recueilli plus de 10 000 signatures.

LE PÔLE RUN'EVA : UNE ALTERNATIVE AU TOUT-ENFOUISSEMENT

Plusieurs contributions estiment que le pôle RUN'EVA est une solution efficace pour en finir avec la « décharge à ciel ouvert » de Pierrefonds et valoriser les déchets ménagers.

Plus précisément, de nombreux participants soulignent le caractère urgent de la mise en oeuvre du projet : face à la saturation de la décharge et de la problématique environnementale, une solution rapide est jugée nécessaire. Certains regrettent ainsi que le projet de création d'une UVE au sein du pôle RUN'EVA ne se concrétise que maintenant jugeant que le besoin existe depuis plusieurs années, d'autres participants estiment que le projet va permettre de rattraper un certain retard dans le traitement des déchets à La Réunion. Des contributions reviennent également sur la valorisation énergétique des déchets, considérée comme un apport positif et utile pour le territoire, contrairement à l'enfouissement qui ne génère que des coûts.

Pour certains contributeurs, la création d'une UVE est considérée comme une solution de transition, le temps que les changements d'usages permettent une baisse massive de la production de déchets et que La Réunion devienne progressivement un territoire zéro déchet.

Certains participants estiment que l'UVE ne peut pas être comparée aux incinérateurs d'ancienne génération, tant au point de vue financier qu'environnemental. Ces derniers citent en exemples des villes de métropole ou d'autres pays avec un retour d'expérience positif sur la mise en place d'UVE.

Des contributions souhaiteraient que La Réunion devienne, à son tour, un exemple dans la gestion et la valorisation des déchets en milieu insulaire.

LES AUTRES SOLUTIONS PROPOSÉES

Plusieurs participants interrogent le choix de créer une UVE au sein du futur pôle RUN'EVA plutôt que de favoriser d'autres solutions de gestion et de valorisation des déchets. Le recyclage, la prévention, l'information et la responsabilisation des citoyens ou des entreprises sont les solutions alternatives les plus fréquemment proposées. Certains participants citent le processus de gazéification ou encore le tout-méthanisation comme alternatives, d'autres se déclarent favorables au passage immédiat vers le zéro déchet. Certaines contributions souhaiteraient avoir des précisions sur le processus de décision qui a abouti à la proposition de pôle multifilière.

Des contributions évoquent « un projet d'incinérateur » et craignent que cette solution ait des conséquences négatives sur l'environnement, la qualité de l'air ou encore, qu'elle freine les actions de prévention des déchets. Quelques contributions considèrent également que l'enfouissement aurait un impact écologique moindre.

LA RÉPONSE D'ILEVA

L'un des objectifs de la concertation préalable RUN'EVA était de partager avec les habitants le diagnostic sur le traitement actuel des déchets. Au terme de ces 2 mois d'échanges, le constat est largement partagé : il est urgent de trouver une solution alternative au tout-enfouissement. Pour rappel, la décharge actuelle dégage des émanations permanentes de méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO₂ issu de la combustion des CSR. Ce constat est au cœur de la mission d'ILEVA qui, depuis sa création en 2014, est engagé dans la définition et la mise en œuvre d'un outil performant et commun aux 3 intercommunalités TCO, CIVIS et CASUD.

Le choix du scénario multifilière tel que présenté au cours de la concertation est l'aboutissement de plusieurs années d'études. Différents scénarios ont ainsi été étudiés sous l'angle de leur capacité à répondre aux besoins et caractéristiques du territoire et à s'inscrire dans le cadre la nouvelle Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Pour rappel, les membres d'ILEVA avaient d'emblée écarté les scénarios de tout-incinération et de tout-méthanisation. Le détail des différents scénarios étudiés est expliqué dans le dossier de concertation et les études de faisabilité sont disponibles en ligne sur le site runeva.re (rubrique médiathèque).

Plus spécifiquement sur le procédé de gazéification qui a été abordé à plusieurs reprises au cours de la concertation : si ce scénario a été étudié dans le cadre du projet, il n'existe encore aucune installation de ce type en France dédiée au CSR des déchets ménagers et très peu au niveau mondial. La gazéification nécessite en effet des caractéristiques physiques et chimiques des intrants que les refus de tri non valorisables sous forme de matière ne présentent toujours pas. Par ailleurs, au cours de l'étude de faisabilité, le cas de l'installation de Lahti en Finlande a été analysé : il en ressort que l'efficacité de cette installation repose sur la proximité d'une écologie industrielle basée sur la valorisation du bois et de ses sous-produits. La gazéification nécessite en effet une grande homogénéité du combustible et une teneur élevée en éléments carbonés - ainsi qu'un écosystème technologique et économique suffisamment développé pour pallier instantanément aux éventuelles défaillances d'un tel procédé. Dans un contexte insulaire, cette solution est ainsi difficilement tenable. À noter par ailleurs que l'ADEME a eu l'occasion de rappeler sa position sur cette technologie qu'elle considère encore insuffisamment mature au cours de l'ATELIER RUN'EVA du 29 octobre 2019 (le verbatim et l'enregistrement audio des échanges sont disponibles en ligne sur runeva.re).

Comme beaucoup de contributeurs, ILEVA partage l'idée que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. C'est pourquoi l'ensemble des actions permettant de réduire à la source la production des déchets est essentiel. L'information, la prévention et la sensibilisation sont des leviers majeurs et complémentaires à un outil industriel tel que le pôle RUN'EVA. ILEVA travaille ainsi avec les EPCI membres (et compétents en matière de prévention) sur la définition et la mise en œuvre d'actions œuvrant dans le sens de la réduction des déchets.

Enfin, sur le terme « incinérateur » : ce dernier désigne un outil d'élimination des déchets sans production d'énergie. À l'inverse, une « Unité de Valorisation Énergétique » (ou UVE) telle que prévue au sein du pôle RUN'EVA désigne un système de conversion des déchets triés et préparés en énergie thermique et/ou électrique. C'est bien la complémentarité des 3 filières de valorisation prévues au sein du Pôle RUN'EVA (tri, méthanisation, valorisation énergétique des CSR) qui permettra de répondre efficacement aux enjeux et besoins de traitement des déchets du territoire.

LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION ET DE LA SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE

Cette thématique rassemble l'ensemble des contributions soulignant l'importance des actions de sensibilisation et de prévention en faveur de la réduction des déchets à la source, axes complémentaires au projet RUN'EVA.

L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION : DES AXES MAJEURS POUR UNE GESTION PLUS RESPONSABLE DES DÉCHETS

Les contributeurs sont nombreux à souligner la nécessité de changer les habitudes de consommation et de sensibiliser les citoyens aux éco-gestes.

Ils souhaitent qu'un tel accompagnement encourage les individus à consommer de façon plus responsable : éviter le gaspillage, consommer différemment (se tourner vers le vrac, limiter les emballages plastiques) ou encore réutiliser plutôt que de jeter (réparer, composter, consigner).

Plus encore, certains estiment que l'information - voire la répression - pourraient dissuader les incivilités, telles que les déchets à terre ou les dépôts sauvages.

Si de nombreux participants suggèrent une formation à destination de tous les publics, certains souhaitent particulièrement la renforcer dès le plus jeune âge, notamment au sein des établissements scolaires.

D'autres soulignent l'aspect vertueux de l'accompagnement : une fois sensibilisés, les individus seraient en capacité de former à leur tour, notamment par l'intermédiaire du bouche-à-oreille, et permettre ainsi sur le long terme, de produire globalement moins de déchets.

Certains appellent à une multiplication des initiatives collectives, comme le compostage commun.

LES OUTILS PROPOSÉS POUR ENCOURAGER À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Les participants à la concertation s'expriment en faveur du renforcement et du développement des actions de sensibilisation et de prévention, notamment par l'intermédiaire de la communication. Ils suggèrent qu'une communication sous toutes ses formes (vidéo explicative, affichage de l'information...) serve à la promotion des différentes solutions de gestion/réduction des déchets existantes sur l'île ainsi que la nécessité d'une consommation responsable.

Certains participants estiment que la réduction des déchets pourrait être encouragée par une simplification des éco-gestes et la mise en place d'outils aidant à réduire ses déchets ou à renforcer le tri. Les contributeurs citent par exemple l'augmentation du nombre de poubelles dans les espaces publics, la mise à disposition de bacs de compostage, la mise en place d'applications d'aide au tri ou encore le développement des ateliers de réparation d'appareils électroménagers.

Certains proposent également la mise en place de mesures incitatives, permettant de récompenser les bons gestes, allant pour certains jusqu'à des récompenses fiscales, ce qui permettrait selon eux de mettre en avant les individus s'engageant en faveur de la réduction des déchets. Plusieurs contributions suggèrent de sanctionner sévèrement les dépôts sauvages.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La question des déchets des entreprises est revenue à plusieurs reprises, certaines contributions évoquent ainsi des difficultés que rencontreraient les PME/TPE pour traiter certains de leurs déchets, parfois toxiques.

Plusieurs contributions regrettent le maintien des pratiques de suremballage et le recours encore fréquent au plastique, notamment au sein de la grande distribution.

Les participants souhaiteraient que les entreprises soient mieux sensibilisées et plus impliquées dans la réduction des emballages. La réduction des déchets en plastique est ainsi jugée prioritaire par de nombreuses contributions.

D'autres participants proposent plutôt d'établir des mesures coercitives par la taxation du suremballage ou encore de l'utilisation massive du plastique. D'autres suggèrent de taxer les matériaux non-recyclables en fonction de leur difficulté de traitement.

LA RÉPONSE D'ILEVA

La concertation préalable dédiée au projet RUN'EVA a permis d'ouvrir un espace d'échange sur les enjeux de la prévention et de la gestion des déchets. Au-delà du seul projet, de nombreuses contributions ainsi que les échanges au cours des différentes rencontres ont souligné l'importance de l'information et de la sensibilisation pour tendre vers une réduction des déchets. ILEVA partage avec les participants cette position sur la nécessité de poursuivre, de renforcer et d'améliorer les démarches de sensibilisation et d'information auprès des habitants, entreprises, collectivités,... Si la prévention relève de la compétence des EPCI (TCO, CASUD, CIVIS), ILEVA travaille en lien étroit avec ces derniers. Les contributions recueillies au cours de la concertation préalable RUN'EVA sont par ailleurs un enseignement majeur qu'il conviendra de mettre en partage avec l'ensemble des acteurs investis sur le champ de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets.

Plus spécifiquement sur les déchets des entreprises, ILEVA est le syndicat mixte de traitement des déchets ménagers des territoires ouest et sud de La Réunion : il n'a donc pas vocation à traiter les DAE (déchets des activités économiques). Néanmoins une mutualisation des outils et dispositifs s'avère souhaitable à terme pour clarifier et optimiser le traitement des déchets.

Les équipes d'ILEVA restent par ailleurs disponibles pour répondre à toutes les questions relatives aux modalités de tri/recyclage/traitement des déchets sur son territoire, y compris pour les entreprises.

CADRE DE VIE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Cette thématique regroupe l'ensemble des contributions évoquant les potentiels effets du projet RUN'EVA sur le cadre de vie et les mesures prévues pour assurer la meilleure intégration environnementale.

LES MESURES DE SUIVI PRÉVUES DANS LE CADRE DU PROJET

Des participants s'interrogent sur les éventuels effets du futur pôle RUN'EVA sur l'environnement et la santé des habitants. Des précisions sont ainsi demandées sur les mesures de prévention et de suivi prévues par ILEVA. En effet, des contributions se questionnent sur les résidus de déchets ou la nature des fumées que pourrait rejeter le pôle RUN'EVA ainsi que leur impact sur la qualité de l'air, de l'eau, des sols, et sur les végétaux et animaux. Certains demandent des précisions sur les techniques de filtrage des rejets prévues dans le cadre du projet.

Quelques contributeurs questionnent le devenir de certains déchets dangereux (produits phytosanitaires, radios médicales argentiques,...) et se demandent comment ces derniers seront traités dans le cadre du projet. Enfin, plusieurs contributions demandent des précisions sur la nature des déchets qui pourraient encore être enfouis à Pierrefonds. Plus globalement, plusieurs contributions soulignent la nécessité d'assurer un suivi régulier de la qualité de l'air, de la biodiversité ou des sols, et ce dans un périmètre élargi autour du futur pôle RUN'EVA.

LA CONTRIBUTION DU PROJET

À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Des contributeurs estiment que le pôle RUN'EVA contribuera à l'amélioration du cadre de vie, notamment celui des habitants vivant à proximité de la décharge. En effet, ils considèrent que le tout-enfouissement actuel est source de nuisances visuelles, olfactives et environnementales. D'autres estiment que le projet pourrait même contribuer à limiter les dépôts sauvages.

LA RÉPONSE D'ILEVA

La valorisation énergétique des déchets par combustion est l'un des secteurs industriels les plus rigoureusement encadrés, notamment en ce qui concerne les émissions atmosphériques et leur traitement en amont. À ce titre, le projet de Pôle RUN'EVA s'appuie sur des technologies performantes et éprouvées pour un impact plus faible que les seuils réglementaires actuellement en vigueur. Le dossier de concertation présente en détail les technologies prévues dans le cadre du projet, notamment concernant le traitement des fumées. Par ailleurs, conformément aux prescriptions du code de l'Environnement une étude d'impact est réalisée dans le cadre du projet pour veiller à anticiper, mesurer, limiter et suivre ses effets sur la population et l'environnement. Cette étude sera mise à disposition au cours de l'enquête publique.

Plus spécifiquement, sur la gestion des sous-produits issus de la combustion des CSR :

- les mâchefers (résidus solides issus de la combustion) seront stockés dans une installation dédiée sur le site. Le projet prévoit la maturation, le tri et la valorisation progressive de ces mâchefers notamment auprès de la filière BTP. Seuls les mâchefers impropres à la valorisation continueront à être stockés dans l'installation prévue à cet effet ;
- les résidus de traitement des fumées de combustion seront conditionnés et transférés vers une installation dédiée en métropole, en l'absence d'une telle structure à La Réunion.

Une étude climatique et un bilan carbone ont été réalisés dans le cadre du projet RUN'EVA : ces derniers démontrent que le projet est plus neutre en termes d'émission d'équivalent CO₂, en comparaison avec la mise en décharge actuelle qui rejette d'importantes quantités de gaz tels que le méthane (CH₄), de concentration élevée, et d'un pouvoir de réchauffement supérieur.

Les émissions de la future installation seront mesurées en continu par l'exploitant ainsi que par ATMO Réunion. Les mesures seront réalisées à proximité de l'installation mais aussi à distance (pour tenir compte de l'orientation des vents) pour un contrôle optimal. Les données de l'organisme indépendant ATMO Réunion seront rendues publiques.



MODÈLE ÉCONOMIQUE ET FONCTIONNEMENT DU PÔLE RUN'EVA

Cette thématique regroupe l'ensemble des contributions portant sur les coût d'investissement et de fonctionnement du pôle RUN'EVA, son équilibre économique et sur le rôle des différents acteurs du projet.

LA RÉVERSIBILITÉ DE L'UVE

Des contributeurs s'interrogent sur les modalités de gestion du pôle et plus globalement, sur la réversibilité de l'UVE. En effet, certains participants se demandent si les objectifs de production d'énergie n'inciteraient pas à produire toujours plus de déchets pour assurer le bon fonctionnement de la future UVE du pôle RUN'EVA et préserver l'équilibre économique du projet. Dans cette même veine, des participants souhaiteraient avoir des précisions sur le choix de recourir à un marché global de performance et sur les modalités de suivi entre ILEVA et le groupement mandataire.

Toujours sur le sujet du fonctionnement de l'UVE, des contributions demandent si des déchets seront importés depuis l'étranger pour être transformés en CSR et valorisés en énergie au sein du pôle RUN'EVA.

Plusieurs participants considèrent le projet RUN'EVA comme un moyen de contribuer à l'autonomie énergétique de l'île et de répondre aux besoins – notamment dans le sud du territoire. Des contributions soulignent également la possibilité d'utiliser l'énergie produite sur place pour assurer le fonctionnement du futur pôle, ce qui limitera la consommation de ressources.

Enfin, quelques contributions questionnent la possibilité de traiter les déchets des structures de restauration collective au sein du pôle RUN'EVA.

LE COÛT DU PROJET

Plusieurs participants estiment que la création d'un pôle multifilière est une solution de traitement moins onéreuse que le tout-enfouissement, tant sur le coût du projet que sur la fiscalité qui en découlerait au regard des évolutions réglementaires européennes et nationales.

D'autres contributeurs souhaiteraient avoir des précisions sur les modalités de financement, les conditions de versement des crédits européens ou encore les garanties pour assurer la maîtrise des coûts et la limitation des effets sur les impôts locaux. Dans cette lignée, des participants demandent à quel tarif l'électricité produite par le pôle RUN'EVA sera rachetée par EDF.

Enfin, des contributions estiment que la prévention et l'information doivent aussi faire l'objet d'investissements conséquents, voire prioritaires, de la part des pouvoirs publics pour limiter la production de déchets.



LA RÉPONSE D'ILEVA

La conception et le fonctionnement du Pôle RUN'EVA, notamment son UVE, sont pensés et paramétrés pour s'adapter à une diminution progressive de la quantité de déchets. Il ne s'agit donc pas d'encourager « la production » voire l'importation de déchets pour assurer le fonctionnement de l'UVE. Au contraire, la réversibilité – c'est-à-dire la capacité de l'UVE à fonctionner avec d'autres combustibles que les CSR issus des déchets ménagers pour maintenir la production d'énergie – est une composante essentielle du projet. Un plan de réversibilité a été établi pour s'adapter au scénario d'une baisse de 50% des ordures ménagères en 2028 et jusqu'à 80% en 2048. Ont été identifiés comme combustibles de substitution : les déchets végétaux, les CSR issus des déchets des activités économiques (DAE), les CSR issus des anciens déchets stockés à Pierrefonds et qui pourraient être valorisés grâce au *landfill mining*. Le dossier de concertation détaille le principe de réversibilité de l'installation.

Sur le choix d'un marché global de performance : il est important de rappeler que le futur pôle RUN'EVA sera une installation publique destinée à une mission de service public, propriété d'ILEVA. Le choix d'une gestion publique a depuis le début été considérée comme la garantie de la continuité du service public de gestion des déchets. Pour assurer la bonne coordination des phases de conception et d'exploitation, un marché global de performance a été décidé. Le groupement retenu en 2018 suite à un dialogue compétitif est FUTU'RUN. Ce groupement sera donc en charge de la conception, de la réalisation et de l'exploitation du pôle RUN'EVA. Le marché fixe le cadre des modalités de fonctionnement et de suivi entre le propriétaire ILEVA et l'exploitant, notamment les obligations de résultats en termes de performance et de surveillance de l'installation. Le dossier de concertation présente le détail de la procédure de dialogue compétitif.

Sur le tarif de rachat de l'électricité, ILEVA a saisi la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) qui doit se prononcer. À noter que l'Atelier RUN'EVA du 29 octobre a donné lieu à de nombreux échanges sur la participation du projet au mix énergétique de La Réunion. Le verbatim et l'enregistrement audio sont disponibles sur runeva.re.

Sur le financement et le coût d'exploitation de l'installation, le détail est donné dans le dossier de concertation. Le montant d'investissement est d'environ 220 M€. L'ADEME participera au financement de l'UVE à hauteur de 14 M€ et le FEDER à hauteur de 18,5 M€. Des crédits européens dédiés au développement régional ont également été fléchés. Le reste du financement sera soutenu par des emprunts, notamment auprès de l'AFD. Les recettes issues de la revente de l'électricité contribueront au remboursement de ces emprunts.

Plus largement, ILEVA rappelle l'importance d'une approche globale de la gestion des déchets, qui doit s'appuyer de façon complémentaire sur la prévention et l'information ainsi que sur des outils technologiques de traitement des déchets. Les collectivités compétentes en matière de prévention poursuivent leurs efforts financiers, humains et matériels dans ce domaine. La réunion publique du 11 décembre a été l'occasion de rappeler cette approche complémentaire, le verbatim et l'enregistrement audio sont disponibles sur runeva.re.

COMMUNICATION ET CONCERTATION

Cette thématique reprend l'ensemble des contributions portant sur la concertation mise en place dans le cadre du projet ainsi que les diverses actions de communication.

L'ACCUEIL DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Le dispositif de concertation déployé par ILEVA a fait l'objet de plusieurs contributions.

Des participants aux rencontres de l'ILEVA TOUR, aux visites du site de Pierrefonds ou encore des collégiens rencontrés au cours de la concertation remercient l'équipe projet pour ces moments d'information et d'échanges. Des contributions évoquent par ailleurs la lettre d'information diffusée sur tout le territoire qui leur a permis de prendre connaissance du projet et de la concertation.

Sur la forme de la démarche, certains participants questionnent le choix de recourir à une concertation préalable plutôt qu'à un débat public organisé sur une durée plus longue, voire à un référendum dédié au projet.

Sur le contenu de l'information, des participants demandent pourquoi le terme « d'incinérateur » n'est pas utilisé et quelle est la différence avec le terme « UVE - Unité de Valorisation Énergétique ». Certains contributeurs s'interrogent par ailleurs sur le choix des questions présentées dans le formulaire disponible en ligne durant toute la durée de la concertation.



L'IMPORTANCE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS LA CONDUITE DU PROJET

Les participants à la concertation se sont largement exprimés sur leurs attentes en termes d'information dans le cadre de la poursuite du projet, mais plus globalement, sur la nécessité d'une communication large sur les enjeux du tri et de la prévention des déchets. Plusieurs contributions soulignent ainsi la nécessité de poursuivre les actions de prévention en parallèle du projet RUN'EVA. Ils suggèrent à ce titre de multiplier les communications grand public (émissions TV, spot sur internet, événements,...)

Conscients que le sujet est technique, les participants souhaiteraient le maintien, voire le renforcement, de l'exercice de pédagogie et d'explication conduit par ILEVA dans le cadre de la concertation pour que le plus grand nombre comprenne les enjeux et modalités du projet.

Des contributions font part de leur souhait d'être informés régulièrement de l'avancée du projet et notamment sur les résultats des mesures de suivi de la future infrastructure sur la qualité de l'air ou des sols.

LA RÉPONSE D'ILEVA

ILEVA a saisi en juin 2019 la Commission nationale du débat public (CNDP) pour l'interroger sur les modalités de participation du public à mettre en œuvre dans le cadre du projet RUN'EVA. En juillet 2019, la CNDP a décidé de l'organisation d'une concertation préalable au titre de l'article L 121-9 du code de l'Environnement et a nommé 3 garants indépendants en charge du bon déroulement de la procédure. La CNDP a donc décidé que la concertation préalable était le format requis pour le projet. Les modalités complètes de la concertation ont ainsi été définies en lien avec les garants et présentées début octobre 2019 à la CNDP pour validation. Tout au long de la concertation, les garants ont veillé à ce que les conditions d'information et de participation du public soient optimales. Comme expliqué par les garants au cours de la réunion publique du 11 décembre, le choix du calendrier correspondait au cadre du code de l'Environnement et tenait compte des vacances australes où il aurait été plus compliqué de mobiliser ainsi que des échéances électorales.

Par ailleurs, la concertation est dite « préalable » car organisée en amont de l'enquête publique, étape majeure avant l'obtention des autorisations. ILEVA rappelle que la concertation préalable permet de débattre des objectifs et des caractéristiques principales du projet. La tenue de la concertation à ce stade du projet a permis de mettre en partage un bon nombre d'études et de donner ainsi toutes les clés de compréhension au public.

Bien plus qu'une étape réglementaire, la concertation a été un grand temps de mobilisation des équipes d'ILEVA pleinement investies sur le terrain au plus près des habitants. Le stand ILEVA TOUR, les rencontres de proximité, les visites du site de Pierrefonds ou encore les interventions auprès des collègues ont permis de rencontrer, d'échanger et de sensibiliser de nombreuses personnes sur les enjeux d'une gestion plus responsable des déchets. Ces rencontres sont porteuses de nombreux enseignements, notamment sur les attentes et besoins en termes d'information et de sensibilisation autour du projet mais aussi de la gestion des déchets. Ces enseignements seront mis en partage avec l'ensemble des acteurs investis sur le champ de la prévention, de la collecte et de la gestion des déchets sur le territoire.

Sur le terme « incinérateur » : comme précisé dans les pages précédentes, ce dernier désigne un outil d'élimination des déchets sans production d'énergie. À l'inverse, une « Unité de Valorisation Énergétique » (ou UVE) telle que prévue au sein du pôle RUN'EVA désigne un système de conversion des déchets triés et préparés en énergie thermique et/ou électrique.

Sur les objectifs du formulaire : cet outil permettait de bénéficier d'une vue d'ensemble de la connaissance des participants sur la gestion actuelle des déchets et sur leurs principales attentes. Il s'agit d'un outil complémentaire aux contributions écrites (envoyées par mail ou par courrier, déposées sur le site ou sur les registres papier) qui permettaient d'exposer plus finement son avis, sa question ou suggestion sur le projet.

Au cours de l'élaboration des outils de la concertation, ILEVA a veillé à ce que les contenus soient les plus clairs possibles, bien que le sujet soit extrêmement technique : le dossier de concertation présente ainsi de façon exhaustive le projet et ses modalités de fonctionnement, d'autres outils, plus synthétiques (synthèse, site, exposition,...) donnent une vue d'ensemble des principales caractéristiques du futur pôle RUN'EVA. Les nombreuses rencontres terrain ont également permis d'échanger directement avec le public et de répondre aux diverses interrogations. Conscient que la gestion des déchets concerne chaque citoyen, ILEVA s'attachera dans la poursuite du projet à veiller à l'information claire, pédagogique et transparente.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cette thématique regroupe l'ensemble des contributions portant sur la contribution du projet au territoire, notamment en matière de création d'emplois ou d'économie circulaire.

Les contributions à la concertation ont montré une réelle conscience et une maîtrise certaine des participants des enjeux de l'économie circulaire. Cette notion paraît bien ancrée et largement prise en compte par le public.

Plusieurs participants considèrent que le pôle RUN'EVA contribuera au développement de la filière sur l'île et permettra de créer de l'emploi durable et local. Ils estiment en effet que le déchet, loin d'être une charge, est une ressource qui, mieux géré, permet de créer des emplois, de développer des expertises et de tendre vers le zéro déchet. Toutefois, certains contributeurs demandent des gages sur le fait que la création d'emplois profitera en priorité aux réunionnais. À l'inverse, des contributions questionnent la contribution du projet à l'économie circulaire, estimant que prioriser le renforcement du recyclage, les actions de prévention et la sensibilisation permettront de développer l'économie circulaire à La Réunion.

Au-delà du projet, les participants ont fait part d'attentes fortes en termes de soutien au développement et à la structuration de filières et d'activités dédiées à l'économie circulaire sur l'île.

LA RÉPONSE D'ILEVA

Le pôle RUN'EVA s'inscrit dans les grands principes de l'économie circulaire qui considère le déchet comme une ressource et non comme la fin de vie d'un objet ou comme une charge. En développant 3 filières de valorisation, RUN'EVA va entraîner d'importants besoins en logistique ainsi qu'en traitement des flux entrants et sortants ou en développement du recyclage local : ce sont ainsi plus d'un millier d'emplois qui pourraient voir le jour, contribuant directement à la structuration de l'économie circulaire à La Réunion. Des appels à projets sont envisagés par ILEVA pour favoriser le développement de l'économie circulaire et répondre aux besoins du futur pôle.

L'activité du pôle RUN'EVA contribuera ainsi directement à la structuration de filières dédiées à l'économie circulaire, favorisant le développement de nouveaux savoir-faire, créateurs d'emplois pour les Réunionnais.

Par ailleurs, le pôle RUN'EVA devrait voir la création de plus de 60 emplois en phase d'exploitation (contre 10 actuellement à Pierrefonds). Ces métiers sont pour la plupart encore inexistantes à La Réunion, c'est pourquoi ILEVA engagera un plan de formation anticipé, participant directement à la montée en compétences du territoire.

6/ LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

Après plus de 8 semaines de concertation, sur le terrain et au plus près des habitants, ILEVA tire plusieurs enseignements pour la conduite de son projet mais aussi plus largement, sur les enjeux de la gestion des déchets à La Réunion.

Contributive, la concertation a en effet permis d'ouvrir un espace d'échanges dépassant le seul cadre du projet et de mettre en lumière la complexité du sujet de la gestion des déchets, la diversité des actions à conduire, mais aussi la prise de conscience collective à l'œuvre. La vie du déchet ne s'arrête pas à la poubelle : son devenir et son impact sur l'environnement relèvent d'une responsabilité collective.

UN CONSTAT PARTAGÉ :

LA NÉCESSAIRE FIN DU TOUT ENFOUISSEMENT

En partageant le diagnostic sur le traitement des déchets aujourd'hui, en donnant la parole à des experts, ou encore en accueillant des visiteurs sur le site de Pierrefonds, la concertation a très largement permis de mettre en lumière un consensus sur la nécessaire fin du tout-enfouissement. Ce mode de gestion et ses impacts ne sont plus considérés comme acceptables pour la majorité des participants, particulièrement dans un contexte insulaire où la prise de conscience sur la fragilité de l'écosystème est croissante. La recherche et la mise en œuvre de solutions efficaces, performantes et plus responsables revient ainsi régulièrement dans les échanges.

UN BESOIN DE PÉDAGOGIE SUR LA GESTION

ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

La gestion et la valorisation des déchets sont des sujets techniques, évoluant dans un contexte réglementaire et technologique souvent complexe à appréhender. Pourtant les déchets concernent tout le monde : particuliers, collectivités, entreprises,... L'un des grands défis de la concertation RUN'EVA était donc de rendre compréhensible et accessible la présentation du futur outil multifilière, ses enjeux, ses caractéristiques techniques et ses modalités de fonctionnement.

Ce besoin de pédagogie est revenu à plusieurs reprises au cours de la concertation, soulignant des attentes fortes en termes d'information, notamment sur le choix du scénario retenu par ILEVA mais aussi l'avancée et les modalités de fonctionnement du futur pôle RUN'EVA.

Différents outils ont été proposés pour répondre à ces questionnements (dossier de concertation, site,...) des études sont accessibles en ligne, tandis que les rencontres avec l'équipe projet constituaient des temps importants pour répondre aux questions du public.

La concertation a ainsi permis de mettre en lumière le souhait d'un maintien d'une information régulière et accessible à tous (tant sur le fond que sur la forme) et la poursuite, voire l'amélioration, de l'effort de pédagogie déployé dans le cadre de la concertation.

L'ATTENTION PORTÉE À L'ENVIRONNEMENT ET À LA QUALITÉ DE L'AIR

La question des éventuels impacts de l'installation sur la qualité de l'air - mais aussi du centre d'enfouissement actuel - sont fréquemment revenus dans les contributions du public. Plus globalement, ces contributions montrent un besoin de transparence sur le fonctionnement des installations situées à proximité des zones de vie ainsi que sur l'efficacité des mesures/techniques pour en limiter ou contrôler leurs impacts. À ce titre, l'annonce du partenariat avec ATMO Réunion (organisme indépendant) a été favorablement accueillie pour assurer un suivi régulier et transparent du futur pôle RUN'EVA.

LA PRÉVENTION ET L'INFORMATION : LEVIERS CLÉS D'UNE TRAJECTOIRE ZÉRO DÉCHET

À plusieurs reprises, ILEVA ainsi que les experts qui ont pu intervenir dans le cadre de l'Atelier RUN'EVA, ont rappelé la nécessité d'une approche globale de la prévention et de la gestion des déchets. Le futur pôle RUN'EVA doit ainsi être considéré comme une solution technique - viable dès l'horizon 2022 - faisant partie d'un écosystème global visant la réduction et une gestion plus responsable des déchets. Ce point fait largement écho aux contributions du public soulignant fréquemment l'importance des actions de prévention et de sensibilisation. À ce titre, il ressort de la concertation des attentes fortes en matière de poursuite et de développement de la prévention comme l'un des moyen clé pour changer les comportements et viser le zéro déchet à l'échelle de l'île.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DES ÉCHANGES

Dans la lignée du point précédent, la concertation a permis de mettre en lumière la sensibilité de plus en plus forte du public aux enjeux de l'économie circulaire. Celle-ci est considérée comme une filière créatrice d'activités et d'emplois mais aussi comme un levier de la transformation des pratiques. À ce titre, le pôle RUN'EVA doit jouer un rôle moteur dans le développement et la structuration de cette filière, aux côtés de l'ensemble des acteurs impliqués.

REPENSER LES PRATIQUES ET MODES DE CONSOMMATION : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

La concertation a montré une prise de conscience du public sur les impacts des modes de consommation actuels sur la production de déchet et *in fine*, l'environnement. Les contributions soulignent ainsi régulièrement la nécessité de traiter « le problème » des déchets à la source en mettant fin à la pratique du sur-emballage notamment plastique, ou encore en évitant le gaspillage. Il est ainsi fait appel à la responsabilité des supermarchés, des producteurs, des restaurateurs mais aussi des consommateurs. La lutte contre les dépôts sauvages est également fréquemment soulevée comme une priorité.

Ces contributions mettent en lumière une préoccupation de plus en plus forte du public sur les enjeux d'une consommation responsable et de la nécessité de réduire les déchets.

7/ LES ENGAGEMENTS D'ILEVA

À la lumière des enseignements de la concertation, du bilan établi par les garants et de son propre bilan, ILEVA se fixe les engagements suivants dans la poursuite du projet RUN'EVA :

- ❏ Maintenir une information régulière sur l'avancée et l'actualité du projet à travers différents moyens, notamment l'actualisation du site runeva.re et l'animation de la page Facebook Runeva. D'autres outils ou actions de proximité pourront également être déployés, notamment pour ouvrir de nouveaux espaces d'échanges avec les réunionnais et s'inscrire dans la continuité de la démarche participative menée au cours de la concertation. Il s'agira ainsi de poursuivre l'exercice de pédagogie engagé dans le cadre de la concertation, de répondre à la demande d'une information claire et régulière formulée par les participants à la concertation et de contribuer aux démarches de sensibilisation.
- ❏ Poursuivre le travail avec les équipes des établissements scolaires du territoire pour sensibiliser encore davantage les plus jeunes aux enjeux du tri, du recyclage et d'une gestion plus responsable des déchets. Ces rencontres pourront prendre la forme d'interventions dans les établissements, d'animations terrain ou encore de visites de sites d'ILEVA. Cet engagement permettra notamment de répondre à une demande forte des établissements scolaires et de participer activement à la sensibilisation des jeunes citoyens.
- ❏ Dans cette lignée, ILEVA prend l'engagement de poursuivre les visites du site d'enfouissement de Pierrefonds (sur inscription) pour participer à la prise de conscience des effets concrets de la production de déchets et des limites du tout-enfouissement. Le public pourra s'adresser directement à ILEVA pour l'organisation d'une visite, des actions avec des publics scolaires ou étudiants seront également proposées.
- ❏ Organiser un nouveau séminaire d'information, en présence d'experts, pour échanger sur certaines thématiques liées à la gestion des déchets, comme par exemple, les enjeux en termes de santé publique. L'Atelier RUN'EVA a constitué un temps fort de la concertation et a permis de rendre accessible une parole experte - ILEVA souhaite ainsi renouveler ce genre de format de rencontre.
- ❏ S'inscrire dans une démarche plus globale d'information et de prévention associant l'ensemble des acteurs concernés. Dans le cadre du Contrat d'Objectifs Déchets Outre Mer (CODOM) une réflexion sera ainsi menée avec les EPCI pour développer et coordonner les actions de prévention, définir une stratégie ambitieuse et volontariste en termes de tri à la source et d'optimisation de l'efficacité du service public de la gestion des déchets. Il s'agira de tenir compte des attentes fortes exprimées par les participants en termes d'information et de sensibilisation mais aussi en faveur d'une plus grande coordination entre les différents acteurs intervenant dans le champ de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets. Toutes ces actions devront contribuer au développement d'une véritable économie circulaire.
- ❏ Mener à bien le partenariat avec ATMO Réunion pour assurer un contrôle régulier de la qualité de l'air aux abords de la future infrastructure. Dans le cadre de la démarche d'information continue, ILEVA et ATMO Réunion préciseront les modalités et outils de mesure retenus.

Run 
e.v.a
énergie · valorisations · avenir
PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION